

TARIF 2023

APPLICABLE AU 1ER JANVIER 2023

BTP

Droit d'entrée salarié	80.00 € HT
Cotisation salarié	120.00 € HT
Cotisation salarié pour entreprise avec traitement de dossiers spécifiques dont amiante	140.00 € HT
Cotisation apprenti	90.00 € HT
Cotisation nouvel adhérent ou salarié au 1er RDV	120.00 € HT
Cotisation nouvel adhérent ou salarié au 1er RDV pour entreprise avec traitement de dossiers spécifiques dont amiante	140.00 € HT

NUCLÉAIRE

Droit d'entrée salarié	100.00 € HT
Cotisation salarié	160.00 € HT
Cotisation apprenti	90.00 € HT
Cotisation nouvel adhérent ou salarié au 1er RDV	160.00 € HT

INTERIM

Droit d'entrée forfait	100.00 € HT
Cotisation par RDV accordé ou Absence	120.00 € HT

FACTURATION SPÉCIFIQUE

Absence visite hors intérim*
*selon conditions définies dans le règlement intérieur

90.00 € HT

INCLUS DANS LA COTISATION :



le DUERP PADOA en ligne et l'accompagnement par les préventeurs